

# Table des matières

---

<b>13 Service des biens culturels (SBC)</b>	<b>4</b>
<b>13.1 Activités</b>	<b>4</b>
13.1.1 Recensement des biens culturels	4
13.1.2 Mise sous protection et révision des plans d'aménagement local (PAL)	4
13.1.3 Examen des demandes de permis de construire	4
13.1.4 Suivi des travaux de conservation et des demandes de subventions	4
13.1.5 Expertises et conseils	5
13.1.6 Documentation sur le patrimoine	5
13.1.7 Publications et actions de sensibilisation	5
13.1.8 Protection des biens culturels en cas de conflit et de crise	5
13.1.9 Commissions	5
<b>13.2 Evénements particuliers</b>	<b>6</b>

---

# 13 Service des biens culturels (SBC)

---

Chef de service : Stanislas Rück

## 13.1 Activités

### 13.1.1 Recensement des biens culturels

L'ensemble des communes fribourgeoises dispose aujourd'hui d'un recensement de référence. Les révisions se font en fonction de l'ancienneté des recensements, de l'importance du site et des révisions des plans d'aménagement locaux (PAL). Durant l'année 2024, le recensement des immeubles n'a été révisé dans aucune (1) commune en raison de l'investissement dans la révision des sites construits (SCRoL).

Le recensement des biens culturels meubles se poursuit avec l'identification et l'évaluation du patrimoine religieux du canton. 9 (10) édifices ont été visités, pour certains partiellement, dont 4 (2) églises et 2 (5) chapelles. Au total, 558 (494) meubles ont été intégrés dans la base de données dédiée, qui compte actuellement 24 950 (23 355) entrées (certaines notices ont été fusionnées suite à un nettoyage des données). Le projet RAMP (Recensement des archives et des biens meubles des paroisses catholiques) a également permis de recenser 51 édifices (2323 biens meubles) et de 35 fonds d'archives (645 mètres linéaires) liés aux paroisses. Dans le domaine des immeubles 36 (85) fiches ont été rédigées. Dans le domaine des meubles, la rédaction de 12 (136) fiches a été bouclée.

### 13.1.2 Mise sous protection et révision des plans d'aménagement local (PAL)

La mise sous protection se fait par le biais des PAL. Cette procédure se traduit formellement par des zones et des périmètres de protection, ainsi que par des listes de biens culturels meubles et immeubles fixant leur degré de protection. Ainsi, le Service a préavisé 46 (27) dossiers de PAL dans les différentes phases de révision, dont 4 (8) en examen préalable et 25 (19) en examen final. Il a également fait 17 (5) observations sur recours pour la DIME ou le tribunal cantonal.

En outre, le Service est chargé d'établir et de mettre à jour la liste des biens culturels protégés (inventaire), soit actuellement 8761 (8756) immeubles sur un total de 16 296 immeubles recensés.

### 13.1.3 Examen des demandes de permis de construire

En 2024, le Service s'est prononcé sur 2308 (2460) demandes, toutes procédures confondues. Les dossiers d'aménagement (PAL et PAD), ainsi que les projets routiers représentent 6.5 % (8.0 %) et les permis de construire 93.5 % (92.0 %) des dossiers traités, soit 1747 (1718) en examen final, 387 (366) en examen préalable et 147 (155) en consultation hors procédure. 977 (1004) préavis concernent des nouvelles constructions ou des bâtiments non-protégés dans des sites protégés contre 678 (741) qui concernent des bâtiments protégés. La part des préavis établis à l'intention des communes dans le cadre des procédures restreintes s'élève à environ 32.9 % (39.6 %). Aux demandes qui requièrent un préavis formel s'ajoute un nombre au moins égal de demandes informelles.

### 13.1.4 Suivi des travaux de conservation et des demandes de subventions

Les mesures de protection se mettent en pratique au moment de la réalisation des travaux. Les collaborateurs et collaboratrices du Service suivent les chantiers et contribuent avec leurs conseils à la prise de décision.

Les subventions cantonales versées représentent un montant de 2 632 528 (2 920 562) francs. Elles ont été destinées pour 79.1 % (82.6 %) à des associations et des privés, et pour 20.9 % (17.48 %) à des personnes morales de droit public (communes et paroisses). Les subventions promises (engagement maximum avant le début des travaux) représentent un montant total estimé à 1 872 182 (2 639 703) francs. Les subventions sollicitées par des privés représentent 88 % (69.2 %) du montant total ; celles sollicitées par des personnes morales de droit public (communes et paroisses) 12 % (30.8 %).

Sur l'ensemble, les versements de subventions correspondaient en 2024 à un taux moyen de 13.9 % (12,3 %) sur un montant subventionnable de près de 18.76 (18.41) millions de francs. Sachant que les frais subventionnables ne représentent en principe pas plus de 50 % des coûts totaux d'un chantier, on peut affirmer que chaque franc de subvention versé correspond à 14.25 (12.60) francs d'investissements en faveur du patrimoine en particulier et de l'économie du canton en général. Des subventions fédérales ont été versées par l'OFC pour un montant de 1 171 062 (609 720) francs dans le cadre de la convention-programme et pour un montant de 371 050 (374 367) francs pour des projets hors convention. La convention-programme 2021-2024 portait sur un montant global de 3 184 000 francs pour 4 ans. En 2024, 100 % (100 %) de ce montant a été octroyé définitivement pour des objets annoncés ou en cours.

### 13.1.5 Expertises et conseils

En relation avec la préparation et le suivi des travaux de conservation et de restauration, le Service a pris en charge des expertises, analyses et sondages pour un montant de 82 710 (90 540) francs.

Le Service a accompagné en tant qu'expert en patrimoine plusieurs concours d'architecture et mandats d'études parallèles pour des sites et des objets sensibles. De manière générale, il assiste le Service des bâtiments dans l'entretien des monuments historiques, propriétés de l'Etat. Cette année il a suivi en particulier le concours pour l'agrandissement de l'école de Grolley et les études de développement du site universitaire du plateau de Pérrolles. Le Service a en outre étroitement accompagné les travaux de restauration de l'Abbaye d'Hauterive de St Michel et de St Maurice à Fribourg et de nombreux autres chantiers de restauration dans tout le canton.

### 13.1.6 Documentation sur le patrimoine

Le Service est chargé d'établir, d'entretenir et de mettre à disposition des chercheurs et du public intéressé une documentation sur le patrimoine culturel fribourgeois.

11 123 (18 824) photos numériques ont enrichi le fonds des recensements. 206 (87) documents ont été versés dans la documentation fribourgeoise. 124 (816) notices biographiques sommaires d'artistes ou artisans ont été rédigées pour compléter la base de données des « auteurs » qui comprend actuellement 5 731 (5607) entrées. La bibliothèque s'est enrichie de 440 (1386) ouvrages, monographies et numéros de revues. Elle compte actuellement 15 986 (15 546) ouvrages. Le Service a répondu à 85 (79) demandes, par des particuliers, de mise à disposition de documentation.

### 13.1.7 Publications et actions de sensibilisation

Les travaux de rédaction en vue de la sortie fin 2025 du deuxième tome sur le recensement de l'architecture contemporaine du canton de Fribourg RAC 1950-2000 se sont poursuivis au fil de l'année.

Le Service a participé à des manifestations et actions visant à sensibiliser le public au patrimoine culturel du canton ainsi qu'à la culture du bâti, avec notamment la participation aux ateliers scolaires sur Ma cité idéale ou à des tables rondes organisées par des institutions partenaires (Vitromusée, ProFribourg).

Le Service a à nouveau organisé les Journées européennes du Patrimoine (JEP) les 7 et 8 septembre sur le thème « Réseaux ». Ces visites ont attiré 4 256 (950) visiteurs dans notre canton, pour un total de 40 000 (20 240) personnes dans l'ensemble du pays.

### 13.1.8 Protection des biens culturels en cas de conflit et de crise

Le responsable cantonal de la PBC a collaboré au suivi du projet de Centre de stockage inter-institutionnel cantonal (SIC) qui inclut, en plus des surfaces de stockage ordinaire, le premier abri PBC pour l'Etat de Fribourg.

### 13.1.9 Commissions

La Commission des biens culturels a tenu 10 (8) séances.

La Sous-Commission des biens culturels meubles a siégé une fois en 2024.

Le Service siège aussi dans différentes commissions du patrimoine des chefs-lieux de districts et dans des fondations à titre de représentant de l'Etat, notamment dans la Fondation d'Hauterive, celle du Panorama de la bataille de Morat la Fondation Pro Patria et dans la Fondation en faveur de la sauvegarde de l'ancien pont d'Allières sur l'Hongrin.

## 13.2 Evénements particuliers

La nouvelle base de données des biens culturels meubles RBCM est utilisée depuis le début de l'année et des travaux pour le nettoyage des données migrées s'est poursuivi. Cette nouvelle base de données a permis la mutualisation et le regroupement des informations et des procédures des sections meubles et immeubles du Service.

Sur mandat du Conseil d'Etat, le Service des biens culturel a poursuivi les démarches pour la constitution d'un Groupe de réflexion sur le patrimoine religieux qui s'est réuni à deux reprises. Sa nomination formelle par le Conseil d'Etat interviendra en 2025.

Le Service a pu avancer avec la planification de différents projets :

- Le projet RAMP en collaboration avec la Corporation ecclésiastique cantonale, le Diocèse et les Archives de l'Etat qui a pour but de réaliser le recensement des biens meubles des paroisses et d'effectuer le recensement de leurs archives jusqu'en 2028. Les travaux ont pu prendre leur rythme de croisière avec le recensement de 51 édifices (2 323 biens meubles) et de 35 fonds d'archives (645 mètres linéaires).
- La révision de l'inventaire des sites construits d'importance nationale ISOS dans le canton de Fribourg a été poursuivie par l'OFC qui a livré en 2024 une troisième série de fiches d'inventaire pour les sites des districts de la Sarine et du Lac (première partie) et la deuxième tranche de la Gruyère. Le SBC a révisé en parallèle l'Inventaire des sites construits d'importance régionale et locale (SCRoL) et a couvert le secteur de la Broye avec 49 sites recensés.
- Une redéfinition des canaux de communication du SBC a été initiée. Elle a commencé par la restructuration de son site internet. La nouvelle version présente une structure hiérarchique plus claire et offre dorénavant un accès direct aux interlocuteurs et aux différentes procédures en lien avec la préservation du patrimoine.
- Depuis 2017, le Service des biens culturels suit étroitement les différentes phases du chantier de restauration de l'abbaye d'Hauterive. Cette année, une collaboration avec le MAHF a permis de présenter en exclusivité le processus de restauration des stalles de l'église. Cette restauration a impliqué le démontage complet des stalles savoisiennes qui décorent le chœur de l'église depuis les années 1480.
- Cette année 2024 a également permis d'initier un vaste projet de publications autour de l'abbaye d'Hauterive et de ses terres historiques. Le déroulement simultané de chantiers sur les trois sites d'Hauterive, Grangeneuve et des Faverges est l'occasion d'approfondir et d'actualiser notre connaissance de ces ensembles fondamentaux pour l'histoire du canton et au-delà.